



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 30 septembre 2024

Présents | M. Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON (arrivée au point n°4) représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO, Christelle TREHET-COLLET, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT représentants les associations.

Absents excusés ayant donné pouvoir

Mme Corinne PICARD
M. Paul ABLINE

Mme Edith CHOUTEAU
Mme Marie-Chantal GUILLOT

Absents excusés

M. Jean-Paul PAVILLON
M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles.

Convocation adressée le 26 septembre 2024, CASF, article R123-16

POINT N°11 – PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Edith CHOUTEAU, Vice-Présidente, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2121-29, L2323-1, R2313-3,

Vu l'article L313-1 du Code général de la Fonction Publique,

Considérant l'avis favorable du Comité technique en date du 13 juin 2024 concernant les avancements de grade,

Vu les crédits inscrits au chapitre 12 du budget annexe de la résidence autonomie et du budget principal du CCAS,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Administration :

- Décide des créations et suppressions des postes suivants, à compter du 1^{er} décembre 2024

SUPPRESSION DE POSTES		CRÉATION DE POSTES	
GRADES	ETP	GRADES	ETP
Assistant socio-éducatif 35/35ème	1	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle 35/35ème	1
Adjoint technique principal de 2ème classe 35/35ème	1	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe 35/35ème	1
	- 2		+ 2

La Vice-Présidente,

Edith CHOUTEAU

